

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux  
Observatoire Social Tunisien

CAHIER DU  
**FTDES** N°3

# (DES) ENGAGEMENT(S)

Dossier coordonné par:  
Riadh Ben Khalifa

Août 2020



المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية  
المرصد الاجتماعي التونسي

كراسات  
**المنتدى** عدد 3

# الالتزام وفك الالتزام

تنسيق: رياض بن خليفة

أوت 2020

بدعم من:



\*\*\*

Les opinions émises dans les articles publiés dans les cahiers du FTDES  
n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

\*\*\*

Tous droits réservés au Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux  
Achevé d'imprimer en Août 2020 sur les presses du FTDES  
N° ISSN : 2724-6833

**Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux**

Observatoire Social Tunisien



# **{DES} ENGAGEMENT(S)}**

*Dossier coordonné par Riadh Ben Khalifa*

Août 2020

**Rédaction et administration :**

Adresse, Forum Tunisien pour les droits économiques et sociaux  
47 avenue Farhat Hached, 1001, Tunis, Tunisie

**Directeur :** Alaa Talbi

**Comité de rédaction :**

Hayet Amamou, Sleheddine Ben Frej, Riadh Ben Khalifa, Nizar Ben  
Salah, Meher Hanin, Sofien Jaballah, Melek Kéfif, Mohamed Slim Ben  
Youssef

# Sommaire

<b>Riadh Ben Khalifa</b>	
Introduction .....	6
<b>Melika Ouelbani</b>	
L'engagement comme devoir citoyen .....	20
<b>Latifa Lakhdhar</b>	
L'engagement féministe en Tunisie : Dynamique d'une maturité .....	41
<b>Habib Ben Younes</b>	
La sauvegarde du patrimoine : entre slogans et réalités .....	55
<b>Donia Remili</b>	
La violence qui fait ravage : « Tout le monde s'engage » .....	72
<b>Nizar Ben Salah</b>	
Valeurs universitaires : engagement/désengagement des universitaires tunisiens .....	105
<b>Hichem Abdessamad</b>	
Les tribulations d'un « blédard » à Paris. Témoignage sur le mouvement associatif tunisien en France .....	124

# المحتوى

## حياة عمامو

6 ..... في الالتزام بقضايا الحداثة في العالم العربي والإسلامي

## فاطمة شلفوح

54 ..... واقع التربية على حقوق الإنسان في المنظومة التربوية التونسية وعلاقته بترسيخ قيم المواطنة والبناء الديمقراطي

## شيماء بن رجب

76 ..... محاولة مشجعي النادي الإفريقي إنقاذ ناديهم: مقارنة سوسولوجية للالتزام

# La sauvegarde du patrimoine : entre slogans et réalités

**Habib Ben Younes**

*Directeur de Recherches Historiques et Archéologiques  
Ancien conservateur du Musée National du Bardo  
Ancien Directeur des Musées*

Il est toujours difficile d'aborder un sujet commun, partagé par les membres d'une famille, d'un quartier, d'un village, d'une ville, d'une région, d'un pays où tout un chacun se reconnaît et s'y identifie indistinctement. Le patrimoine compte, théoriquement, parmi les dénominateurs communs, puisque l'on n'ignore pas qu'en Tunisie, pour certaines franges de la société, celui historique n'est reconnu qu'à partir d'une période précise au détriment de l'ensemble qui l'a précédé. Ainsi la période romaine est considérée comme une période coloniale, alors que l'Africa a participé largement à la naissance et la prospérité d'une civilisation romano-africaine que l'on peut différencier, par certains aspects de celle de l'Italie.

Il serait, d'ailleurs, utile d'entreprendre une enquête générale, toutes classes confondues, afin d'évaluer la conception qu'ont du patrimoine nos concitoyens. En effet, il serait utile de s'interroger sur la part de la population qui est sensible à la richesse de notre patrimoine naturel. La Tunisie n'est-elle pas riche d'un nombre important de Parcs Nationaux, dont celui d'Ichkeul qui figure sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979. Celui de Bouhedma figurant sur la liste indicative.

Est-ce que le patrimoine minéral ou géologique dont les spécialistes vantent, à juste titre, le potentiel extraordinaire suscite l'intérêt qu'il mérite hormis auprès de quelques associations qui militent pour sa reconnaissance. Des régions comme le Kef, Zaghouan, Bizerte, Tataouine et autres offrent des opportunités pour la découverte d'un autre visage de la Tunisie et de la diversité de l'un de ses patrimoines. En abordant le thème du patrimoine c'est le patrimoine historique et archéologique qui, normalement, est cité en premier ; le patrimoine immatériel émerge, depuis, sans ligne directrice nationale mais avec un élan soutenu pour la sauvegarde et la promotion de sa richesse.

Le patrimoine historique et archéologique avec sa double composante, des monuments divers embrassant, à des échelles différentes, la majorité des périodes historiques tout en couvrant l'ensemble du pays, et des collections exposées dans les musées, ou encore entreposées dans les divers lieux de conservation, dont certaines, comme les mosaïques, jouissent d'une notoriété internationale. Ce patrimoine, attractif, accessible ou proche, répandu est, cependant, sensible, convoité et menacé. Nous pouvons le considérer comme le symbole le plus visible et le marqueur d'une identité plurielle qui nous permet de nous distinguer de l'autre, même si certains, comme nous l'avons déjà souligné, ne s'y reconnaissent pas dans son immensité pour se contenter de peu, chronologiquement, de ce fabuleux héritage.

Le patrimoine matériel et immatériel est une mémoire qui va se construire le long des siècles, s'enrichir, se perpétuer. Il oscille entre la réalité et la légende. Une accumulation, donc, de strates d'événements divers qui forgent la mémoire d'une nation. Le confinement de cette mémoire entre les murs des universités ou entre les mains des spécialistes et les rayons des bibliothèques ne peut que contribuer à restreindre son rayonnement.

La mémoire des « élites » spécialisées, historiens, archéologues, anthropologues, ethnologues... est importante, elle est censée assurer la pérennité. Toutefois, en l'absence de diffusion, de médiation, cette mémoire ne sera plus appropriée par ceux, normalement, qui doivent en connaître l'importance, ceux qui la côtoient quotidiennement, côtoient ses vestiges, ses monuments. Ces derniers vont même, parfois, constituer à défaut de compréhension, dans les esprits de beaucoup de personnes, au pire, un frein devant le développement urbain, agricole d'où un rapport conflictuel. Présenter ces vestiges comme étant ceux des « *jouhalas* » est la plus gentille des définitions qui démontre, par ailleurs, le fossé entre les héritiers et leurs lointains aïeux. La disparition du lien entre la mémoire et ses contemporains va constituer une menace permanente pour son intégrité.

Nous allons, donc, essayer à partir de certains exemples, vécus, d'analyser et évaluer le rapport entre le « Tunisien », à divers degrés de responsabilités, le patrimoine et la mémoire qu'il recèle. Auparavant il nous a paru nécessaire de rappeler, brièvement, les conséquences des premières décisions politiques, juste après l'indépendance, vis à vis du patrimoine.



## **Patrimoine menace, restructuration avortée.**

### **L'indépendance et le patrimoine entre acharnement et vision**

Il y a lieu de rappeler que pour des raisons politiques, afin de consommer une certaine rupture avec le passé et l'un de ses symboles, la dynastie Husseinite, le fameux palais Beylical de la Marsa fut, tout simplement, détruit et je n'aborderai pas le cas du sort réservé à celui d'Hamam Lif. La caserne de la Kasbah, fut dynamitée, marquant, ainsi, une autre rupture avec des monuments considérés comme des symboles de l'oppression. Mais il y a lieu de rappeler le démantèlement d'une très grande partie des murailles de la médina de Tunis ; Monastir, ville natale du président Bourguiba, va perdre presque la majorité de son tissu urbain traditionnel. Un souci de modernisation qui a abouti, malheureusement, à la disparition d'une partie de l'histoire et de la mémoire partagée du pays.

Parallèlement à ce volet, des travaux de dégagement et de transfert de populations en dehors de certains sites archéologiques : Dougga, Bulla Regia et même Kerkouane ont constitué une vision vers l'avenir. Bien que les raisons aient été surtout dirigées vers une future exploitation touristique, cependant il s'agit d'un acte politique d'envergure qui a contribué à la sauvegarde du patrimoine. Nous pouvons y inclure, depuis 1965, la naissance des premiers musées d'« Arts et Traditions Populaires », rebaptisés depuis musées du « Patrimoine Traditionnel » avec Dar Jellouli à Sfax, puis Dar Ben Abdallah, musées réalisés par les premières compétences tunisiennes dans le souci d'acquiescer, préserver, exposer une partie de l'héritage et de la personnalité plurielle de la Tunisie, ceci n'a été possible que grâce à l'appui politique. Entre temps, le Musée Alaoui du nom d'Ali Pacha Bey redeviendra le Musée National du Bardo marquant la nouvelle souveraineté.

Donc un rapport mitigé entre le conflictuel, d'un côté, et le souci de rupture avec une certaine partie de l'histoire du pays, mais de l'autre, une appropriation d'un passé lointain, avec le souci de le fructifier économiquement tout en recherchant l'affirmation de l'identité nationale.

### **Le Patrimoine dans les appellations officielles : de l'INAA à l'INP**

Rappelons que le terme patrimoine n'apparaît, officiellement, dans la dénomination d'une institution en rapport avec ce champ

d'intérêt qu'en 1993, quand l'Institut National d'Archéologie et d'Arts né en 1957, avant même le secrétariat à la Culture, deviendra l'Institut National du Patrimoine. Il ne s'agissait pas, réellement, d'un changement de vocation de cette institution, mais du changement d'une perception « réductrice », peut-être, d'un héritage qui est beaucoup plus vaste et varié et qui méritait plus d'attention dans sa globalité. Ce nouveau titre n'a pas empêché, dans la pratique, cet ancien nouveau-né d'abandonner, dans son organigramme, certains secteurs importants de ce patrimoine<sup>1</sup>.

Ces années 90 ont été fécondes, également, toujours à l'échelle institutionnelle, par un changement du nom de L'Agence Nationale de Mise en Valeur et de l'Exploitation du Patrimoine, créée en 1988, en Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle. Les charges de cette institution ayant été élargies, certainement pas au service du patrimoine, cette dernière ayant été chargée de l'organisation d'événements et d'intervention dans les festivals alors qu'elle avait fortement besoin de renforcer ses compétences en gestion des sites, y compris la maintenance, la communication et le marketing<sup>2</sup>.

La Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques a été institutionnalisée en 1992, au sein de l'INP, alors que le projet, censé être à ces débuts un outil au service de l'aménageur, était sous la tutelle du ministère de l'Équipement. La gestion optimale du patrimoine, afin de garantir sa protection et sa sauvegarde constitue l'un des objectifs de ce projet. Bien des années plus tard, nous attendons, toujours, une évaluation objective, de l'apport de cette carte, par rapport aux buts définis dans son statut<sup>3</sup>.

Enfin l'adoption du Code de Protection du Patrimoine Archéologique, Historiques et des Arts Traditionnels en 1994 et censé réglementer, afin de simplifier le concept, le rapport entre le patrimoine et le citoyen dans le quotidien. La publication de cet outil juridique, qui n'a pas été suivie de celles de textes d'applications, a limité son efficacité. Sa révision a été entamée, avant la révolution, avec la participation de plusieurs ministères sous l'égide de l'autorité culturelle, le texte, presque achevé, doit encore végéter, 10 ans après, dans l'un des

---

<sup>1</sup> Le nouvel organigramme de l'INP ne va plus comprendre le Centre des Arts et Traditions Populaires ou le Centre des Etudes Andalouses.

<sup>2</sup> Projet de Gestion et de Valorisation du Patrimoine Culturel. Mission de suivi du projet. Banque Mondiale, Tunis 11/13 Janvier 2011, Annexe 2, P.10, [en ligne] : <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/662991468781468612/Tunisie-Projet-de-Gestion-et-de-Valorisation-du-Patrimoine-Culturel>

<sup>3</sup> Habib Ben Younes ; « La Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques "30 moins 1 " ». *Le Temps*, 5/03/2015.

tiroirs des ministères. Cet exemple démontre une certaine fêlure entre les exigences et la réalité.

### **Le ministère : entre Culture et sauvegarde du Patrimoine !!!**

Le nom donné à un ministère est, normalement, censé déterminer le champ de son intervention. L'apparition ou le rajout d'une nouvelle mission qui va figurer dans sa désignation ne serait donc pas fortuite, elle manifeste, certainement, un intérêt particulier à ce nouveau domaine qui est affiché officiellement. Cette prérogative, dans ce cas, devient un objectif national, un engagement, à propos duquel l'institution ministérielle, et par-delà l'autorité politique, pourraient être interpellées et même jugées.

Le Ministère de la Culture est devenu à un certain moment, pré-révolution, Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine, réjouissant ainsi beaucoup de monde quant à cette prise de conscience de l'importance de l'héritage, riche et pluriel, du pays qui doit être pris en charge comme un secteur prioritaire dont la préservation et la sauvegarde sont désormais affichées<sup>4</sup>.

La Tunisie qui occupe avec l'Italie cette position centrale en Méditerranée, s'ouvrant sur ses deux bassins, tout en étant ancrée au continent africain, auquel elle a donné son nom, a toujours été, depuis la préhistoire, un lieu de rencontre, de passage, de fixation, de maturation, de rayonnement, de flux et de reflux. Ainsi, ce secteur d'une richesse exceptionnelle méritait bien cette attention nouvelle afin de donner au patrimoine la place qu'il mérite. La joie fut de courte durée, cet « appendice » rajouté à la culture fut, rapidement, abandonné, le ministère se repliant sur sa charge ou son identité première et primaire la culture ou les affaires culturelles selon l'humeur du moment.

Il ne me semble pas avoir entendu de voix audibles protestant ou s'interrogeant sur l'abandon du patrimoine dans la désignation de ce ministère. Comment interpréter cet « intermède » ? Nous pouvons longuement épiloguer à propos de cette décision, cependant elle ne peut être que révélatrice de la place qu'occupe le patrimoine parmi les objectifs officiels du pays.

---

<sup>4</sup> Habib Ben Younes, « Lettre ouverte à Madame la Ministre de la Culture et de la Sauvegarde du « Patrimoine ». *Le Patrimoine, quel devenir, quel avenir ?* », *Le Temps*, 13/02/2015.

## **Patrimoine en peine de mémoire. Les institutions nationales**

« Quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». Ce proverbe africain qui est, en fait, une phrase, devenue célèbre, d'Amadou Hampâté Bâ (écrivain et ethnologue Malien), figurait dans son discours, à l'UNESCO, en 1960, dans lequel il défendait le patrimoine oral et traditionnel aussi important que celui monumental, à cette époque, ce dernier primait dans les politiques de sauvegarde. Nous n'allons pas épiloguer sur cette phrase, dicton, ou proverbe, pour rappeler que tout témoignage, toute action ou événement du moment, de l'instant peut constituer un fait patrimonial potentiel dont il faut perpétuer le souvenir. Le fait du présent que le passé de demain. La perte d'une partie de la mémoire n'est, par conséquent, qu'un déracinement, une perte d'un maillon de toute une chaîne de transmission de l'identité, particularité, singularité qui rompt cette continuité et harmonie.

Une décision « miraculeuse », qui n'a pas laissé, cependant, de traces visibles, a été prise vers la fin de sa charge par feu Hamed Karoui, alors premier ministre (1989/1999), recommandant aux divers ministères la création d'un « musée » retraçant l'historique de l'institution. Quelle fût la disponibilité des différents départements, afin de répondre à cette requête, qui avait bien un caractère officiel ?

L'INP à l'époque avait été sollicité pour une réunion, orpheline, avec le ministère de la Justice. Mais la mise en place d'une commission réunissant les archives nationales, le ministère de la culture, l'institut du patrimoine et certains représentants de la société civile a donné un caractère des plus officiels et sérieux pour l'étude de la réalisation du musée du premier ministre, dont le siège avait même été choisi, à savoir les anciens locaux des Archives Nationales, au sein même de Ksar El Bey. Malgré la réalisation d'un dossier conséquent, les caves du premier ministre abritant aussi plusieurs œuvres dignes de figurer dans un musée, le nouveau locataire des lieux M. Mohamed Ghanouchi n'avait, peut-être pas, cette fibre patrimoniale, afin de poursuivre le projet et veiller à son application par les autres ministères. Une exposition de documents d'archives va être réalisée devant les bureaux du premier ministre. Elle peut, à l'occasion, être présentée aux visiteurs officiels s'ils disposent, bien sûr, de suffisamment de temps.

Une institution officielle, dans ce paysage national, en dehors du ministère de la culture, a réussi le pari de réaliser une exposition permanente retraçant son histoire et mémoriser la naissance de la République Tunisienne. Il s'agit de l'Assemblée Nationale qui a mis à la

disposition de ce projet la grande salle de sa bibliothèque. Cette salle est-elle accessible, à tout moment, à tous les publics ? Nous en doutons bien sûr, espérons, toutefois des jours meilleurs. D'ailleurs cet exemple de repli de la mémoire, qui n'est disponible que pour les locataires des lieux, se matérialise d'une manière on ne peut plus éloquente par le Musée de la Garde Nationale, à l'Aouina, connu des membres de ce corps prestigieux et de leurs hôtes. Une belle exposition de costumes et d'autres documents constituant une partie de l'Histoire du pays y figure, loin du public.

Ces exemples montrent une mémoire en quarantaine, quand elle existe bien sûr. Une mémoire non partagée et une non mémoire, elle n'appartient plus à toute la communauté nationale mais à un corps particulier se démarquant, totalement, du but du musée qui se veut une institution ouverte au public, une institution démocratique au service de la société. Le devoir de mémoire est devenu courant dans un très grand nombre de pays où tout se muséalise et tout est muséalisable et partagé.

Les musées du «Rail » ou des chemins de Fer constituent des attractions uniques dans certains pays européens, en France, à titre indicatif, il en existe dans plusieurs villes. L'histoire, les gares, le matériel roulant, les costumes etc. Une mémoire qui évolue avec les générations, qui enregistre l'évolution technique, sociale, le vécu quotidien d'une grande frange de la société. Le projet d'un musée des Chemins de Fer, qui devait être installé dans les locaux de la société à Moncef Bey, a démarré fin 90/début 2000, avec une collecte, très difficile, de collections en rapport avec l'histoire de cette institution. Puis, comme pour des projets similaires, la roue du temps semble s'être arrêtée. Où en est ce projet aujourd'hui, nous l'ignorons tout en espérant qu'il verra le jour.

D'ailleurs, nous exprimons les mêmes souhaits pour le projet du musée, si ambitieux, du ministère de la jeunesse et des sports, qui a bénéficié d'un élan exceptionnel dans la recherche des documents d'archives, avec l'institution d'une commission permanente de suivi. Mais ce musée n'a jamais pu voir le jour tel qu'il était programmé à l'origine<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Ce comité, dont j'étais membre avec les regrettés Adel Saada, haut cadre du Ministère de la Jeunesse et Brahim Mahouachi le grand journaliste sportif. Une sollicitation auprès du CIO nous a permis d'avoir, pour ce projet, toutes les affiches des Jeux Olympiques.

Nous pouvons multiplier les exemples, celui du projet du Musée des Municipalités, par exemple, qui devait s'installer dans les locaux de l'ancienne Ecole Israélite jouxtant le Palais Khéreddine<sup>6</sup>, mais nous ne souhaitons pas faire de cette présentation et réflexion une rubrique nécrologique ou de l'avortement, non assisté, de la mémoire plurielle d'une nation. Nous ne pouvons juger du rapport entre la « masse » et le patrimoine si nous n'abordons pas le rapport entre l'« élite » éclairée avec ce patrimoine et la politique de sa conservation et diffusion.

### **Nos Villes, un No Man's Land de la Mémoire**

Nous remarquons, après les péripéties de la révolution et à la suite de quelques attentats perpétrés contre les différents corps des forces tunisiennes, l'apparition de certaines places portant le nom de ces « martyrs ». Parfois même, une place peut porter le nom d'un martyr n'ayant aucun lien avec le lieu où il a été « héroïsé » mais cela n'est pas notre propos. Mais qui se souvient des martyrs qui ont jalonné l'histoire du pays avant et après l'indépendance. Des rues portant leurs noms existent mais sans aucunes autres indications sur les dates ou les faits en rapport avec leur acte héroïque pour la nation.

Ces plaques sont des indicateurs commémoratifs du moment, pour une génération et plus, puis, graduellement elles ne seront plus qu'un indicateur topographique permettant de situer un lieu par rapport à un autre dans un tissu urbain. En dehors de cette fonction, importante et fondamentale, l'anonymat va entourer, petit à petit, ces noms ou ces faits, constituant une rupture de la chaîne mémorielle qui va s'estomper. Qui sont ces personnes qui ont mérité de bénéficier de cette reconnaissance leur permettent d'entrer dans la postérité ? Rares sont ceux qui peuvent répondre à cette question hormis les spécialistes. Cette situation interpelle d'autant plus que ceux qui ont eu la possibilité de déambuler dans les rues de Paris ont certainement remarqué que les plaques, identifiants les rues, portent les noms accompagnés de dates, de lieux, d'événements ou de fonctions selon le cas. Ce geste, simple, mais significatif, nous met en présence devant une attitude, une politique de préservation de la mémoire et de démocratisation de l'histoire qui ne

---

<sup>6</sup> Les réunions préparatoires avec la direction de l'ASM Tunis ont réuni les maires de Tunis, Nabeul, Sousse et Sfax.

concerne plus uniquement le spécialiste mais elle est un fait partagé commun même dans sa plus simple expression.

Une ville ou un quartier avec une mémoire livresque, uniquement, est coupé de ses racines graduellement, génération après génération. Son identité va se diluer notamment avec la disparition de certains monuments qui n'ont pas été préservés, ou qui ne sont ni indiqués ni mis en valeur brisant ainsi le cycle de l'histoire populaire, de la tradition, du souvenir.

Les exemples sont, malheureusement, nombreux et concerneraient beaucoup de villes tunisiennes. Le quartier de Kallaline, à Tunis, associé à Bab Souika et Halfaouine constituent une encyclopédie d'histoire, de traditions et de mémoire plurielle où se mêle la vie économique/artisanale, spirituelle, politique, culturelle, sportive. Il s'agit d'un creuset d'une partie de Tunis à travers le temps. Ne peut-il pas être l'égal, dans la pratique de la mise en valeur des monuments et de la mémoire, du quartier parisien de Montmartre. D'autres quartiers symboliques et représentatifs de l'histoire de Tunis, El Hafsia ou Lafayette sombrent dans l'oubli et avec eux l'histoire de la communauté judéo tunisienne avec sa double racine locale et européenne.

Génération après génération la mémoire s'estompe et avec elle le patrimoine matériel et immatériel. Des indications, des notices et textes relatant l'histoire, comme on le voit, ailleurs en Europe par exemple, permettent de maintenir le lien avec le passé et l'entretenir, c'est ainsi que l'on peut préserver ce qui pourrait l'être encore.

Rappelons que sous l'initiative de l'Association de Sauvegarde de la Médina, celle de Tunis a été jalonnée d'indications fléchées, bichromes, traçant un itinéraire reliant les principaux monuments à travers les dédales de cet ensemble urbain. Parallèlement à l'identification des principaux monuments, mosquées, oratoires, médersas, des ateliers d'artisans célèbres ainsi que des lieux fréquentés par certaines personnalités étaient, également, indiqués. Ainsi des jalons de la mémoire permettaient à ces divers endroits de dialoguer avec le visiteur, l'anonymat est ainsi brisé et le lien avec le passé rétabli. Cependant cet effort exceptionnel, lui-même, s'est effiloché, lentement, mais sûrement.

Il y'a lieu de s'interroger sur les édiles, sur les municipalités qui gèrent ces ensembles urbains, quartiers, places, rues et leur lien avec leur patrimoine, avec leur histoire et s'ils sont sensibles à ces questions. Nous n'ignorons pas que la préservation des monuments peut dépasser les

budgets des municipalités, cependant il y'a beaucoup d'autres actions de sensibilisation, auprès des autorités, des sponsors, des citoyens, au moins pour ne pas dégrader puisque l'on ne dispose pas de moyens pour restaurer. Le pouvoir moral des édiles est important.

Il est difficile de donner à chaque rue ou quartier un nom en rapport avec l'histoire des lieux, personnalités ou autres, on note, cependant la profusion des noms génériques, partout dans le pays, indifféremment dans toutes les villes : Ezzouhour, el Yasamine, Essaada, autant de jolis noms cachant une paresse intellectuelle.

Nos édiles sont-ils conscients que, de par leur charge, ils constituent un élément et un rouage important dans la préservation du patrimoine et la sauvegarde de la mémoire. Le rapport ville, édile est une tradition historique dans notre pays depuis le sufétat punique aux magistrats de l'époque romaine, mais ce n'est pas là notre propos.

### **Beît el Hekmaoù la sagesse assoupie !**

Le rapport entre la symbolique d'un monument et la rupture avec l'élite intellectuelle pourrait-il être illustré par l'épisode Beît el Hekma ? En effet cette honorable institution, l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts, est installée depuis plus d'une trentaine d'années dans un palais, propriété du général Zarrouk racheté ensuite par la famille de feu Lamine Bey qui en fit, après son intronisation, l'un des sièges de son autorité beylicale.

Ce monument historique, sans contestation possible de son statut, a vécu, aussi, le déroulement de plusieurs péripéties précédant l'indépendance du pays, notamment les discussions tuniso-françaises. Il s'agit d'un lieu de mémoire par excellence. Malgré ce statut et au moment d'un projet de « restauration », ou une autre action, les armoiries ornant le sommet de la façade ont été, fortement, endommagées et même plus. S'agit-il d'un accident, d'une méprise, d'une bavure, d'un disfonctionnement du chantier ? Autant de questions, mais pour un même résultat inqualifiable.

Une certitude, qui ne fera pas plaisir à beaucoup, la fragilité du lien entre l'élite et le patrimoine se manifeste dans cet acte. Cet acte, qu'on ne peut qualifier d'accident dans ce genre de monument, n'est pas susceptible d'arriver dans un autre pays qui respecte son patrimoine. Etant donné que ces armoiries, nouvellement reconstituées, ne peuvent plus se prévaloir d'être totalement authentiques, il va falloir compter sur l'oubli. La mémoire étant courte et plus particulièrement celle qui



concerne le patrimoine<sup>7</sup>. Mais puisque nous sommes à Carthage, restons-y.

## **Patrimoine et société, la revalorisation nécessaire**

### **Il faut sauver Carthage**

Le 19 mai 1972 René Maheu, directeur général de l'UNESCO, clôturait son discours, mobilisateur, pour le lancement de la grande campagne de fouilles archéologiques internationales sur le site de Carthage, qui sera inscrite, par la suite, en 1979, sur la liste du Patrimoine Mondial de L'UNESCO. En 1985 le Parc Archéologique Carthage-Sidi Bou Saïd voyait le jour. Mais où en sommes-nous depuis ces années de gloire ? Le site, proprement dit, où s'interpénètrent les vestiges antiques et la vie moderne, attise les convoitises et n'arrive pas depuis presque une trentaine d'années à fixer, légalement, son Plan de Protection et de Mise en Valeur, le fameux PPMV dans le jargon juridico-technique, qui va permettre de réglementer toutes les actions dans ce périmètre. De ce fait, et sans rappeler les péripéties pré et post révolutions au cours desquelles certaines parcelles du site de Carthage furent classées ou déclassées, au grès des humeurs ou plutôt des intérêts des politiques. Ainsi nul n'ignore, actuellement, que le site, aussi prestigieux soit-il, risque de figurer sur une liste rouge préfigurant son déclassement.

Carthage, dont la Constitution fût vantée par Aristote, n'arrive, pas jusqu'ici, à se doter juridiquement d'un plan de protection et de mise en valeur. Si le Quartier Magon, peut recevoir, convenablement, les visiteurs, celui des vestiges paléo-chrétiens, jadis ouvert au public, est une véritable jungle, sans s'attarder sur l'état actuel des ports puniques, jadis joyaux du site et on peut multiplier ainsi les exemples. Où en est la protection véritable, la valorisation, la promotion de cette Capitale de la Méditerranée que l'on doit tirer de cette consécration et reconnaissance internationale par ce classement sur la liste du patrimoine mondial. Telle est la question qu'il faudrait poser directement aux politiciens.

D'ailleurs qu'en est-il de tous les sites, médinas et monument figurant sur la liste du patrimoine de l'Humanité, Kerkouane et Dougga, Tunis et Sousse ou l'Amphithéâtre d'ElJem ? Sont-ils aussi valorisés

---

<sup>7</sup>A propos de ce chantier l'INP a assuré n'avoir pas été informé et n'avoir délivré aucune autorisation. *Kapitalis*, 19/03/2019.

faisant d'eux des produits culturels, éducatifs, touristiques et économiques.

### **La course poursuite pour le classement, épisode deux**

S'il n'y'a pas eu, jusqu'à présent, une évaluation sur l'apport de l'inscription des sites déjà figurant sur la liste du patrimoine mondial et son incidence sur les domaines de la conservation, préservation, éducation, exploitation et développement économique et social, pourquoi cet engouement à vouloir en inscrire d'autres. L'inscription, comme l'illustre le cas de Carthage où les contraintes n'ont pu jusqu'ici être surmontées, a des exigences, également, qu'il faut remplir par la suite. Il ne s'agit pas d'un simple acte honorifique.

Les dernières années ont enregistré un engouement pour l'inscription d'éléments patrimoniaux sur cette fameuse liste avec à leur tête l'Etat tunisien par le biais du ministère de la Culture et certaines associations afin de placer, sur la liste indicative, en prélude au classement, pèle mèle, des sujets et monuments divers.

La Tunisie peut se prévaloir de l'inscription du savoir-faire millénaire des potières de Sejnane sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO, rappelons que cet acte de reconnaissance est le fruit d'un travail qui a été entamé depuis le milieu des années 90. Espérons, par ailleurs, que ces potières authentiques maintiennent le cap de l'authenticité et ne seront pas poussées, sous la pression, à des innovations ridicules. Mais le ministère de la Culture nous a gratifié d'un choix des plus bizarre, le classement de la Table dite de Jugurtha, qui a connu une renommée nationale grâce à l'association du nom de ce prince numide et de ses faits d'armes contre Rome à ce lieu, ce qui n'est nullement prouvé par les historiens de tout bord. Comment pouvons-nous interpréter ce choix, cachant peut être des ambitions politiques, et toute la publicité faite autour ? D'ailleurs cette proposition n'a pas manqué de faire jaser plus d'une personne.

Cet exemple n'est-il pas édifiant quant à l'utilisation du patrimoine comme un outil politique sans une instruction sérieuse du dossier, ce qui a porté préjudice à l'image de la Tunisie. Nous espérons que Djerba et les ksours et autres habitations troglodytiques, qui aspirent, aussi, à cette reconnaissance internationale puissent, en cas de classement, répondre à toutes les exigences de ce nouveau statut ce qui n'a pas été le cas pour les autres sites. Ces sites devront s'intégrer dans la vie collective pour leur compréhension, conservation, valorisation et promotion.

Regardons les exemples qui viennent d'ailleurs, sur l'autre rive, par exemple, où l'art, l'histoire, la visite des musées, les ateliers de sensibilisation sont institutionnalisés depuis les années préparatoires avant même le début de la scolarité<sup>9</sup>.

Le futur ne peut être bâti que par la politique du présent. Une politique nationale qui donne au patrimoine tout l'intérêt qu'il mérite dans l'éducation et ce dès les premières années. Par ailleurs, une restructuration et un renforcement des cadres institutionnels, législatifs et juridiques du patrimoine doit être considéré comme une priorité nationale. L'état et le politique doivent être les promoteurs officiels de cette prise de conscience patrimoniale, mais il faut, également, d'autres locomotives. En effet c'est à l'Université de franchir ses murs et d'aller vers la société, les institutions, la population. Les études, mémoires, thèses, résultats de séminaires, conférences, constituent une banque du savoir qui est consommée en interne, par des spécialistes, pour des spécialistes coupés de la société qui est leur champ d'études. Ces milliers d'ouvrages, dans tous les domaines, qui crouissent sur les rayons des bibliothèques ne bénéficient aucunement, ou exceptionnellement, au pays.

Les chercheurs, qui sont en première ligne face à ce patrimoine, doivent prendre conscience de leur rôle présent et futur dans la conscientisation de la classe politique sur l'importance de notre patrimoine national qualitativement et quantitativement. Tout un chacun, associations, journalistes, le commun des mortels doit connaître le fruit et les résultats des recherches, une démocratisation du savoir patrimonial est indispensable.

Les communes avec leur double casquette, un pouvoir de décision, mais aussi une proximité du patrimoine côtoyé au quotidien. La composition variée des conseils municipaux et régionaux est à même de constituer un chaînon de communication et de décision entre la société civile et les autorités politiques. Les labels, Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Villes et Villages d'Art et de Patrimoine ou Villes et Villages Fleuris existent ailleurs, en France, pourquoi ne pas s'en inspirer et ouvrir d'autres perspectives patrimoniales harmonisées au service du citoyen.

Le travail associatif est un levier principal, sinon déterminant, dans la politique de sauvegarde. Son travail doit être encadré, canalisé, il

---

<sup>9</sup> Hela Hazgui, « Créer un public d'histoire. Des Musées nocturnes pendant le mois de Ramadan », *La Presse*, 18/ 09/2010.

## **Le Patrimoine et le citoyen lambda**

Le patrimoine, notamment archéologique, a toujours été un objet de convoitise. Les ruines de Carthage ont servi à bâtir non seulement Tunis mais aussi d'autres monuments de la rive nord. Les navires accostaient pour se servir dans cette carrière unique par sa qualité et son immensité. Le pillage des sites archéologiques, tout type confondu, fait partie intégrante de notre histoire et depuis le 19<sup>ème</sup> siècle des personnalités gravitant autour du pouvoir politique ont été très actives dans ce pillage et trafic. Des collectionneurs particuliers, soit en Tunisie, soit à l'étranger, ont été les commanditaires de plusieurs fouilles ou plutôt de vols planifiés. Plusieurs collections s'exposent, d'ailleurs, dans plusieurs musées, même au-delà de l'Atlantique. Malgré les efforts de toutes les autorités confondues, notamment après l'indépendance, ce phénomène a constitué une véritable plaie.

Après la Révolution de 2011 cette situation s'est encore aggravée, les fouilles clandestines ont pris une autre tournure. Désormais, il s'agit d'une recherche de supposés trésors qui va conduire à des destructions de monuments. Des sites archéologiques seront envahis par un urbanisme sauvage détruisant, ainsi, une partie de notre histoire, de l'histoire de l'Humanité. Des atteintes aux vestiges du passé, mais aussi à d'autres emblèmes sociétaux tels les mausolées de Sidi Bou Saïd ou Essayda Manoubiya, pour ne citer que ceux-là ont été enregistrées. Un vandalisme d'une nouvelle couleur et idéologie augurant d'une renaissance de l'obscurantisme et de l'intolérance voit le jour.

Au démontage des éléments d'architecture et décoratifs des demeures de la Médina de Tunis, pendant un long moment, fait suite la destruction, sans discernement, d'immeubles et surtout de villas de l'époque coloniale, témoins d'une époque, d'un art, d'un moment où la Tunisie adhérait et participait aux styles et décors architecturaux méditerranéens. Normalement nous nous reconnaissons dans tout ce que ce pays recèle. La profanation des cimetières chrétiens ou surtout juifs est un autre exemple de cette rupture morale et de l'élargissement de cette tare de l'intolérance au-delà du trafic et du profit mafieux.

Un rapport, généralement, conflictuel malgré quelques « résistances » qui ne peut être combattu que par une reconstruction à partir de la base, par l'éducation, la sensibilisation, la législation et son application mais également et surtout montrer l'apport du patrimoine

## Quelles solutions ?

Rappelons que la protection du patrimoine culturel ou naturel n'est pas une affaire interne, nationale, tuniso-tunisienne, puisque notre pays est signataire de plusieurs chartes et conventions internationales, depuis la convention de l'UNESCO de 1972, dite de Paris, pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Cette convention stipule bien, dans l'un de ses articles, que chacun des Etats signataires « *reconnaît que l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel...situé sur son territoire, lui incombe en premier chef* ».

On ne peut, normalement, solliciter l'assistance internationale si l'on n'a pas assuré les ressources possibles pour entourer ce patrimoine de la sollicitude possible. Cependant le rapport avec le patrimoine national, notamment historique et archéologique, ne se distingue pas dans les politiques qui se succèdent, avant mais surtout après la révolution, par une vision claire et des objectifs, d'un intérêt national, identifiés, planifiés puis réalisés. Plusieurs projets d'envergure ont été entamés, non achevés, non évalués puis, tout simplement abandonnés. Dans ce cas, comment pouvons-nous incriminer le citoyen moyen si l'exemple, au sommet, n'existe pas.

Les solutions ne sont pas faciles, car elles relèvent d'une prise de conscience générale que le patrimoine est un héritage commun, partagé, national mais aussi universel, hérité mais qui doit être préservé et surtout transmis aux générations futures. Toutes les générations en sont responsable successivement.

Mais comment œuvrer pour la naissance d'un citoyen nouveau conscient que ce patrimoine, n'est pas une monnaie d'échanges, un outil de propagandes politiques ou un produit à promouvoir pour les touristes, mais bel et bien une part de soi, une accumulation millénaire matérielle et immatérielle, d'expériences plurielles dans tous les domaines, pour chacune des époques.

Il faudrait, tout d'abord, une prise de conscience politique, Etat et partis politiques qui doivent admettre que la souveraineté, au-delà de la justice, la défense ou l'intérieur, est celle du savoir. Les ministères de la souveraineté morale, ceux de l'éducation, l'enseignement supérieur, la culture ou la jeunesse, qui bâtissent l'avenir et forgent l'avenir de la nation doivent harmoniser leurs actions afin d'atteindre les buts prédéfinis.

dans la promotion économique et touristique et les bénéfices que peut en tirer chaque communauté.

## **Patrimoine et avenir, acteurs et moyens**

### **Un miracle sans lendemain, le Projet Charfi–Boulares.**

L'Etat est le garant de la continuité des institutions et de leur fonctionnement normal, mais aussi et surtout des programmes fondamentaux, quand ils sont futuristes et avant-gardistes censés déterminer la personnalité des futures générations. Cela est bien sûr utopique, totalement ou partiellement, selon les cas. Cependant, certaines décisions politiques auraient pu, si elles avaient pu survivre à leurs initiateurs et se poursuivre jusqu'aujourd'hui, forger et former des générations différentes.

Une décision commune des ministères de l'Education Nationale et de la Culture, mais surtout de deux ministres, feux Mohamed Charfi et Habib Boularès qui, au cours d'une visite commune au Musée National du Bardo, ont lancé le programme de visites scolaires obligatoires aux sites et musées les plus proches de leurs institutions éducatives. Ces visites étaient censées ancrer, entre autres, la notion du patrimoine par la découverte des vestiges et des musées et par conséquent l'histoire du pays<sup>8</sup>.

Ce programme qui aurait pu forger le citoyen du futur qui assume son histoire, respecte son patrimoine, s'est effiloché graduellement mais sûrement, pour des raisons budgétaires, peut-être, et ne constitue plus qu'un souvenir de certains nostalgiques qui l'ont soutenu à l'époque. Une trentaine d'années, après sa mise en place, on aurait pu voir naître une génération réconciliée avec son patrimoine. Ainsi ce mirage né d'une initiative de personnalités exceptionnelles, visionnaires, n'a pu leur survivre. L'Etat a ses raisons que la raison ignore, d'où la nécessité d'un nouveau départ, mais à quel prix. En tous les cas ce programme peut retracer la route pour l'avenir.

---

<sup>8</sup> De petits guides en arabe ont été publiés à l'occasion pour les élèves et proposés à un prix symbolique de 200 millimes, ils concernaient les musées du Bardo et Carthage et le site d'El Jem.

ne s'agit pas de nourrir l'esprit de clocher et de défendre une partie incongrue du territoire. Il faudrait être porteur de projets, harmonieux, pour le bien immédiat, à moyen et long terme de la localité, la région et le pays.

La valorisation du patrimoine a toujours été un objectif recommandé par les conventions internationales, sachant que le citoyen, en tirant profit de ce patrimoine, en sera le premier gardien et promoteur. Il est impératif, donc, de le sensibiliser et de l'associer d'une manière ou d'une autre dans le processus d'exploitation.

La Tunisie est détentrice de l'un des plus riches patrimoines méditerranéens, le poids de sa conservation est énorme, compte tenu des conditions économiques du pays, mais c'est une nécessité. Par cet effort qui doit découler sur sa mise en valeur, le patrimoine peut être un facteur de développement économique et social, les exemples foisonnent, ailleurs, dans les pays qui ont reconnu sa vraie valeur.

Carthage, Tanit, Hannibal, il faudrait assumer leur héritage comme Massinissa, Micipsa, Jugurtha et la liste est longue pour toutes les époques de notre histoire. Il ne s'agit pas d'accoler leurs noms à des manifestations, une sorte d'alibi historique, un slogan, banalisé avec le temps. Passons du Slogan à l'Action !!! Mais le chemin est long... Ne désespérons pas.